

**COMMUNE
DE
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal
du 19 février 2018 à 19 heures

Président de séance : **Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, THOMAS Irène, GIRARD Patrice, GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine, PEYRARD Georges, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane.

Excusé(s) :

Absent(s) : BLACHE Jean-Paul, BRUNON Doriane.

Pouvoir(s) :

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Mme Maryse RAMEAU, Conseillère Municipale est désignée secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 001 : Dissolution du budget Zone artisanale et transfert des résultats au Budget principal

Le conseil municipal approuve la dissolution du budget « Zone artisanale » au 31 décembre 2017 et le transfert des résultats, au 1^{er} janvier 2018, au budget principal.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 002 : Redevance d'occupation du Domaine Public (RODP et RODP provisoire) - Réseaux et ouvrages de communications électroniques

Le conseil municipal décide d'appliquer, en 2018, les tarifs maxima prévus par décret pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications, à savoir :

	Artères* (en € / km)			INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	Autres installations (cabine téléphonique sous répartiteur) (€ / m²)
	Fourreaux souterrain		Aérien		
	occupés	vides			
Domaine public routier communal	39,28	1,00	52,38	Non plafonné	26,19
Domaine public <u>non routier</u> communal	1 309,40	1,00	1 309,40	Non plafonné	851,11

* On entend par « artère » : dans le cas d'une utilisation du sol ou du sous-sol, un fourreau contenant ou non des câbles, ou un câble en pleine terre et dans les autres cas, l'ensemble des câbles tirés entre deux supports.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 003 : Redevance d'occupation du Domaine Public (RODP et RODP provisoire) - Réseaux et ouvrages de transport et de distribution de gaz

Le conseil municipal modifie la délibération n° 2017_052 en précisant que la redevance sera révisée chaque année selon les dispositions de l'article R. 2333-117 du CGCT.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 004 : Demande de subvention - Association Les Conscrits

Le conseil municipal décide de verser une subvention à hauteur de 550 € à l'association « LES CONSCRITS ».

Nombre de votants : 12

POUR : 11	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPAV : 1
-----------	----------	--------------	-----------

2018 005 : Encaissement remboursement sinistre - ALLIANZ

Le conseil municipal accepte le remboursement de la Compagnie d'assurances ALLIANZ d'un montant de 1 851,00 € relatif au sinistre concernant la salle culturelle, en sachant qu'une indemnité différée sera versée après réalisation des travaux.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 006 : Convention d'occupation du domaine public - Les Pizzas de Cédric

Le conseil municipal approuve la demande de renouvellement de l'occupation du domaine public de Monsieur Cédric BANCEL « Les Pizzas de Cédric » et fixe le tarif à 5 € par m² pour l'année 2018.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 007 : Avenant à la convention relative à l'intervention sur dossier CNRACL 2015/2017 - Centre de Gestion de l'Ardèche

Le Conseil Municipal approuve l'avenant relatif à la convention relative à l'intervention sur dossier CNRACL 2015/2017 - Centre de Gestion de l'Ardèche, ayant vocation à organiser les missions d'intermédiation assurées par le Centre de Gestion pour le compte des collectivités locales concernant la CNRACL. Ladite convention est donc prorogée jusqu'au 31 décembre 2018.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 008 : Convention de formation « recyclage habilitation électrique » - SI2P

Le Conseil Municipal donne son accord sur la convention de formation « recyclage habilitation électrique ». Le coût s'élève à 277,20 € TTC.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 009 : Contrat de maintenance MICROBIB

Le conseil municipal donne son accord sur le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de la bibliothèque municipale. La redevance annuelle s'élève à 320 € H.T., révisable chaque année.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 010 : Avenant au contrat de maintenance défibrillateur

Le conseil municipal approuve l'avenant concernant l'intégration au contrat de maintenance du défibrillateur installé dernièrement à la salle culturelle.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 011 : Convention opération « Via Fluvia » en vue de la vente de parcelles, ou de cessions partielles, à Annonay Rhône Agglo

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention dans le cadre de l'opération « Via fluvial » relatif à des cessions totales ou partielles à Annonay Rhône Agglo dont il est décidé l'euro symbolique.

Nombre de votants : 12

POUR : 10	CONTRE : 1	ABSTENTION : 1	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 012 : Convention d'occupation local « Plein Soleil » - AFR de St Marcel-Lès-Annonay

Le Conseil Municipal approuve la mise à disposition gratuite du local « Plein soleil » à l'AFR de St Marcel-Lès-Annonay et la convention d'occupation s'y rapportant concernant la réalisation de cours d'informatique à ses membres

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 013 : Demande d'utilisation gratuite de la salle du boulodrome par le Syndicat des jeunes agriculteurs

Le Conseil Municipal approuve la mise à disposition gratuite de la salle du boulodrome au Syndicat des jeunes agriculteurs ardéchois afin d'organiser une tradition perdue « le bœuf de Pâques ».

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2018 014 : Régularisation de l'opération « Echange de parcelles ALLEMAND/GAYOL

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de la délibération du 11 février 2008 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé un échange de terrain avec les familles ALLEMAND/GAYOL et il en donne lecture.

Nombre de votants : 12

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 45.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le21/02/2018....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Alain ARCHIER

